



Le référent immobilier

Projet de Lotissement
 Secteur de la Sallerie
PLAN DE VENTE

LOT N° 16
 Superficie : 432 m² env.

PLAN PROVISOIRE



Plan général du lotissement - sans échelle

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS DAMENAGER :

	Périmètre du lotissement		Craie de service de passage de réseaux EU existant
	Lentille boursière de travaux		Zone Non-aedificandi (non travaux de culture)
	Surfaces cessibles		Mise à disposition de terrains en domaine privé, à la charge de l'acquéreur (50,00m)
	Chaussée		Zone non aedificandi hors travaux de culture
	Trottoir et allée contourne		Cheminement piéton traversant (fil, à la charge de l'acquéreur) (proportion à titre indicatif, largeur 2,00m minimum)
	Places de stationnement dans les espaces communs		Hale provisoire à la charge des acquéreurs (largeur 1,00m)
	Espaces verts		Axe de stationnement non dédié sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'usage access automobile du lot, Dimension à respecter : largeur de 5,00m minimum (0,00m maximum x 5,00m de profondeur minimum)
	Placette verte (OAP), traitement de surface à définir avec la Commune (OAP)		Arbres protégés (position et nombre donnés à titre indicatif)
	Bancs fixés en acier, hauteur automatique, orthogonale à l'axe (OAP)		Sans de circulation des véhicules
	Sente empiéché		Emplacement prévu pour le transformateur électrique HT/MT (à confirmer par ENEDIS)
	Excavateurs pour présentation candidate, positionnés en dehors du lot (position provisoire être donnée en prise travaux)		Lotis pour lesquels le raccordement gravitaire au réseau d'eau usées peut être contentif (se référer au PRGS)
	Sente empiéché largeur 3,50m min., à compter du pied du muret (tranchée destinée à crever ou un empiétement du fossé)		Puits d'aération de 2m³, imposé à l'acquéreur, avec surverse adéquate vers la tranchée d'amortissement de la canalisation EP
	Muret planté à crêper (sur le fossé)		Puits d'aération de 2m³, imposé à l'acquéreur, avec surverse adéquate vers tranchée d'amortissement



LEGENDE BORNAGE :

- Borne OGE
- 29.00 : cote périmétrique approximative

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

- Courbe de niveau
- Avant travaux VRD

ECHELLE 1/200 - (Impression en A3)

Position I conteneur

Notes:
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Position des branchements issue des plans projet (position approximative donnée à titre indicatif)

- Coffres adhésifs
- Récepteur téléphonique et fibre optique
- Chemneau d'eau pluviale
- Branchements hydrauliques
- Eaux Usées existant
- Branchements individuels pour récupération des eaux pluviales et surverse puits
- Branchements individuels pour récupération de l'énergie des tondeuses des constructions
- Règles en béton de la surverse
- Eaux Pluviales existant

vers Puitard >>
 vers Drain >>